

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

Port-au-Prince, le 23 août 2018.-

En repondant, mentionnez Référence : MEE/277 Dossier No.....

PREMIERE EXPOSITION .-

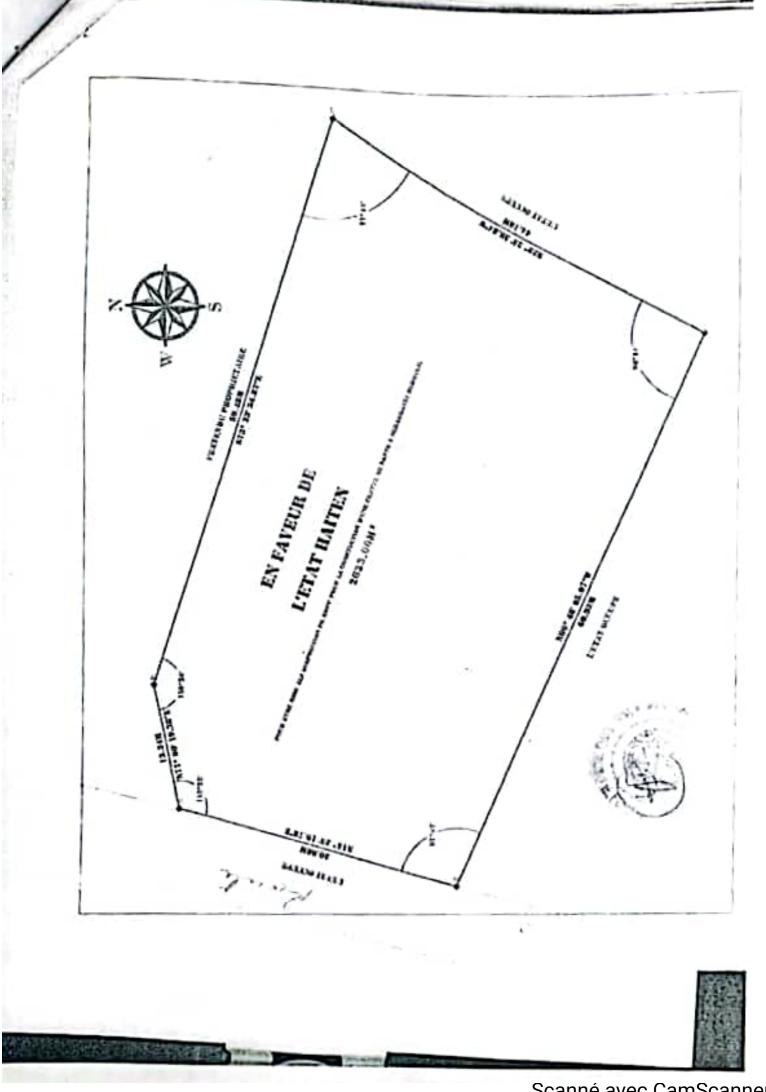
REPUBLIQUE D'HAITI

L'an deux mille dix-huit, an 215*** de l'Indépendance et le trente et un juillet. Nous, soussigné Yves COSSOGUE, arpenteur attaché à la DGI, commissionné pour la Commune de Gressier identifié au No.003-284-534-8, opérant conformément à la Loi du 28 Mai 1928, certifions avoir été requis par le Directeur Général des Impôts Mr. Miradin MORLAN identifié au No. 003-084-512-8 suivant son Mémorandum du 3 juillet 2018 Réf. Dom/561 dossier No. 000671, aux fins d'arpenter, de borner la propriété domaniale dépendant de l'habitation Berquin en la 1** section communale de Miragoane, commune et arrondissement du même nom et d'en dresser plan et procès-verbal en faveur de: L'ETAT HAITIEN pour être mise à la disposition du Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) pour la construction d'un Centre de Santé au profit de la population de la zone. Obtempérant à la réquisition, accompagné de l'intéressé, de notre aide Mackenson Dégand, de nos baliseurs, des voisins limitrophes cidessous n'ont pas été cités parce qu'il n'est pas nécessaire de le faire. Nous nous sommes rendu au point désigné sur notre plan par la lettre A, borne située à proximité d'une route de penetration, d'où nous avons fait ANGLES. EAB 118°25 AB Nord 77°00, Est, treize mètres trente quatre avec un prétendu propriétaire; ABC 150°24 BC Sud 73°23'Est, cinquante neuf mètres quarante huit avec un prétendu propriétaire; BCD 77°11 CD Sud 29°25'Ouest, quarante quatre mètres soixante dix huit avec l'État occupé; CDE 96°14 DE Nord 66°48'Ouest, soixante mêtres quatre vingt treize avec l'Etat occupé; DEA 97°47 EA Nord 15°25 Est, trente mêtres zéro huit avec une route de pénétration. La propriété ainsi arpentée est renfermée entre les fettres A.B.C.D.E.A de notre plan. Elle accuse une superficie de: DEUX MILLE SIX CENT VINGT TROIS METRES CARRES (2623 m²), Elle est bornée au Nord par un prétendu proprietaire, au Sud par le reste de la même propriété, à l'Est par l'Etat occupé et à l'Ouest par une route de

Notre opération terminée à la satisfaction de tous avons dressé et clos le présent procès-verbal d'arpentage les jour, mois et an que dessus et après lecture l'avons signé avec ceux pouvant le







Scanné avec CamScanner



Ministère de la Santé Publique et de la Population Département Sanitaire des Nippes #5, Cité Marie Victoire, Lacroix-Miragoane (509) 3724 –9952 e-mails :drjlaroche@yahoo fr

Miragoane, 12 Septembre 2018.

Dr. Marie Greta Roy CLEMENT, Ministère de la Santé Publique et de la Population En ses Bureaux.

Madame la Ministre,

La Direction du Départément Sanitaire des Nippes vous présente ses compliments et s'empresse de soumette à votre Haute attention le plan d'arpentage du terrain destiné à la construction du centre de Santé de Berquin dans la Commune de Miragoâne.

Il est à noter que cet ouvrage a été inséré dans le budget 2017-2018 du MSPP à l'instigation de l'Honorable Député Yvon Geste de la circonscription de Miragoane.

La Direction Sanitaire des Nippes, persuadée de la suite favorable que vous accorderez à ce dossier vous renouvelle Madame la Ministre, avec ses remerciements anticipé, l'expression de la parfaite considération.

Jacques LAROCHE, MD Directeur du DSNi.